

www.education.gouv.fr/stateval

Avec 634 000 candidats et 507 000 reçus, le taux de réussite à la session 2005 du baccalauréat atteint 79,9 %. Ce taux est supérieur à celui de la session précédente (+ 0,2 point) mais reste inférieur à celui de 2003 (- 0,2 point), année d'exception avec 80,1 % d'admis. La réussite dans la filière générale atteint un taux de 84,1 % (+ 1,6 point par rapport à la session 2004). Le nombre de candidats y est en hausse, ainsi que celui de reçus (11 400 admis supplémentaires). Inversement, au baccalauréat technologique, on compte moins d'admis que l'année précédente (- 2 400) et le taux de réussite baisse à 76,2 % (- 0,7 point). Dans la filière professionnelle, bien qu'on compte cette année plus de candidats, le contingent des diplômés est moindre (- 700) et le taux de réussite perd 2,2 points et atteint 74,7 %. La proportion de candidats reçus « à l'heure » ou « en avance » progresse encore à la session 2005 et s'établit à quatre sur dix contre trois sur dix en 1997. Enfin, 36 % des admis ont une mention. La proportion de bacheliers dans une génération est en légère hausse, du fait de la meilleure réussite au baccalauréat général. En 2005, 62,1 % des jeunes d'une génération obtiennent le baccalauréat : 33,4 % dans une série générale, 17,2 % dans une série technologique, 11,5 % dans une série professionnelle.

Résultats définitifs de la session 2005 du baccalauréat

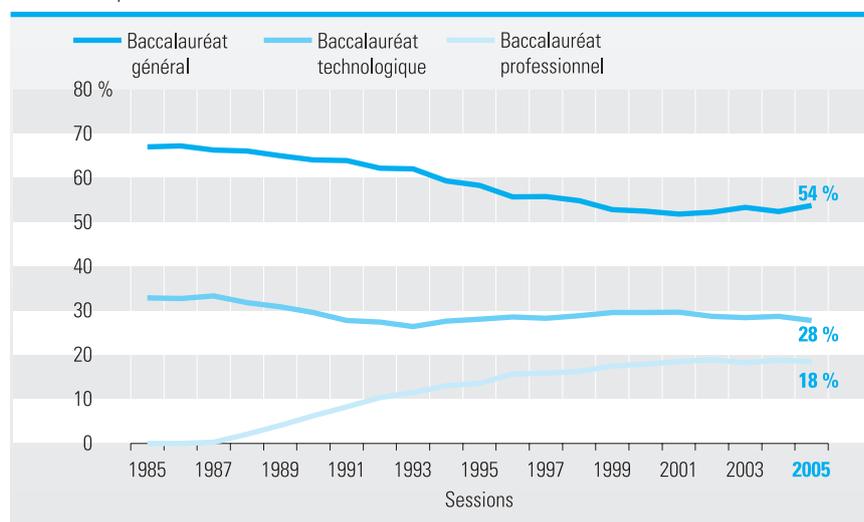
Contrairement aux trois sessions précédentes, le nombre de candidats au baccalauréat en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer est en forte hausse (8 800 élèves en plus depuis l'année dernière). Cette hausse touche les filières générales et professionnelles (respectivement + 7 600 et + 2 700 élèves), tandis que les candidats au baccalauréat technologique sont moins nombreux cette année (- 1 500 élèves).

À la session 2005, tous baccalauréats confondus, on compte plus d'un demi-million de reçus (506 600 en France métropolitaine et DOM). Si l'on excepte

la session 2000, où 516 600 élèves ont été reçus à l'examen, l'effectif de la session 2005 correspond au plus grand nombre de bacheliers jamais enregistré. Cette hausse du nombre d'admis par rapport à 2004 est en grande partie due à la progression des bacheliers généraux. En effet, la proportion de ces derniers augmente de 1,4 point par rapport à la session 2004, contrairement aux bacheliers technologiques et professionnels (respectivement - 0,9 et - 0,5 point). Ainsi, en 2005, pour 100 bacheliers, 54 élèves sont titulaires d'un bac général, 28 d'un bac technologique et 18 d'un bac professionnel (*graphique 1*).

Graphique 1 – Répartition des bacheliers depuis 1985 selon les différentes filières du baccalauréat

France métropolitaine + DOM



Source : OCEAN-DEP 2005

Tableau 1 – Résultats académiques par type de baccalauréat

France métropolitaine + DOM

Session 2005 - Résultats définitifs

Académies	Bac général			Bac technologique			Bac professionnel			Ensemble			% génération	
	Présents	Admis	% admis	Présents	Admis	% admis	Présents	Admis	% admis	Présents	Admis	% admis	(a)	(b)
Aix-Marseille	14 671	12 077	82,3	7 977	6 052	75,9	5 635	3 983	70,7	28 283	22 112	78,2	60,7	62,9
Amiens	9 127	7 321	80,2	6 100	4 323	70,9	3 895	2 864	73,5	19 122	14 508	75,9	58,1	56,9
Besançon	5 584	4 814	86,2	3 363	2 672	79,5	2 515	1 962	78,0	11 462	9 448	82,4	62,6	62,8
Bordeaux	14 619	12 391	84,8	7 282	5 891	80,9	5 471	4 376	80,0	27 372	22 658	82,8	61,5	61,1
Caen	7 111	5 957	83,8	3 855	3 147	81,6	3 257	2 553	78,4	14 223	11 657	82,0	61,1	61,7
Clermont-Ferrand	6 207	5 309	85,5	3 286	2 635	80,2	2 562	2 086	81,4	12 055	10 030	83,2	64,9	64,2
Corse	1 337	1 094	81,8	747	532	71,2	310	233	75,2	2 394	1 859	77,7	60,5	60,0
Dijon	7 715	6 603	85,6	4 471	3 520	78,7	3 082	2 391	77,6	15 268	12 514	82,0	61,0	62,7
Grenoble	16 082	14 382	89,4	8 490	7 120	83,9	5 474	4 544	83,0	30 046	26 046	86,7	67,4	67,8
Lille	22 265	17 842	80,1	14 583	10 674	73,2	9 796	7 081	72,3	46 644	35 597	76,3	58,0	58,2
Limoges	3 276	2 719	83,0	1 981	1 567	79,1	1 385	1 085	78,3	6 642	5 371	80,9	64,1	66,9
Lyon	15 650	13 438	85,9	8 083	6 433	79,6	6 287	4 799	76,3	30 020	24 670	82,2	61,2	60,9
Montpellier	12 009	9 833	81,9	6 452	5 091	78,9	4 022	3 045	75,7	22 483	17 969	79,9	58,8	57,1
Nancy	11 616	9 936	85,5	7 720	5 828	75,5	5 174	4 143	80,1	24 510	19 907	81,2	61,8	61,9
Nantes	17 450	15 379	88,1	9 224	7 707	83,6	7 175	5 650	78,7	33 849	28 736	84,9	65,8	65,4
Nice	10 261	8 651	84,3	4 547	3 326	73,1	3 110	2 238	72,0	17 918	14 215	79,3	62,4	61,1
Orléans-Tours	12 454	10 560	84,8	6 731	5 077	75,4	4 387	3 337	76,1	23 572	18 974	80,5	62,6	61,6
Poitiers	7 755	6 574	84,8	4 466	3 543	79,3	3 144	2 482	78,9	15 365	12 599	82,0	63,2	62,5
Reims	6 904	5 555	80,5	4 095	3 198	78,1	3 068	2 372	77,3	14 067	11 125	79,1	61,0	61,5
Rennes	16 122	14 408	89,4	9 622	8 067	83,8	6 292	5 285	84,0	32 036	27 760	86,7	71,1	72,1
Rouen	9 389	7 655	81,5	6 600	4 612	69,9	4 431	3 278	74,0	20 420	15 545	76,1	61,3	61,5
Strasbourg	8 418	7 450	88,5	4 473	3 747	83,8	3 444	2 707	78,6	16 335	13 904	85,1	59,5	59,4
Toulouse	12 575	10 966	87,2	7 059	5 707	80,8	4 802	3 837	79,9	24 436	20 510	83,9	62,5	62,6
Paris	14 981	12 477	83,3	5 075	3 620	71,3	3 897	2 557	65,6	23 953	18 654	77,9	64,4	80,0
Créteil	20 557	15 972	77,7	14 580	9 735	66,8	7 892	4 751	60,2	43 029	30 458	70,8	60,9	57,2
Versailles	29 941	25 289	84,5	17 025	12 226	71,8	9 437	6 298	66,7	56 403	43 813	77,7	66,2	63,4
France métropolitaine	314 076	264 652	84,3	177 887	136 050	76,5	119 944	89 937	75,0	611 907	490 639	80,2	62,5	62,5
Guadeloupe	2 657	1 962	73,8	1 666	1 169	70,2	1 511	1 019	67,4	5 834	4 150	71,1	60,0	59,9
Guyane	646	474	73,4	527	300	56,9	455	291	64,0	1 628	1 065	65,4	32,1	32,0
Martinique	2 244	1 755	78,2	1 914	1 177	61,5	1 306	788	60,3	5 464	3 720	68,1	59,7	59,8
La Réunion	4 544	3 669	80,7	2 794	2 132	76,3	1 713	1 233	72,0	9 051	7 034	77,7	51,3	51,3
DOM	10 091	7 860	77,9	6 901	4 778	69,2	4 985	3 331	66,8	21 977	15 969	72,7	52,7	52,7
France métr. + DOM	324 167	272 512	84,1	184 788	140 828	76,2	124 929	93 268	74,7	633 884	506 608	79,9	62,1	62,1

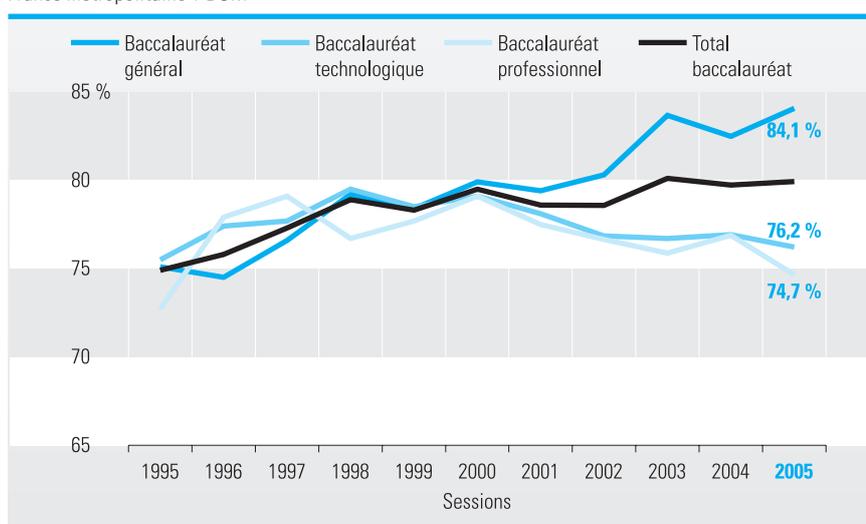
Source : OCEAN-DEP 2005

(a) candidats classés par académie selon le lieu de résidence.

(b) candidats classés par académie selon le lieu de scolarisation.

Graphique 2 – Évolution du taux de réussite au baccalauréat depuis 1995 selon les différentes filières

France métropolitaine + DOM



Source : OCEAN-DEP 2005

Par rapport à la session 2004, le taux de réussite augmente dans la filière générale (+ 1,6 point) et s'établit à un niveau jamais atteint : 84,1 %, mais baisse dans la filière

technologique (- 0,7 point) et surtout professionnelle (- 2,2 points) avec des taux respectifs de 76,2 % et 74,7 % (graphique 2).

Globalement, le taux de réussite de la session 2005 augmente de 0,2 % par rapport à 2004, en raison de la hausse du taux de réussite du baccalauréat général qui concerne plus de la moitié des candidats.

Une embellie des filières généralistes S et ES

En 2005, si les candidats au baccalauréat général sont plus nombreux, les admis le sont proportionnellement encore plus (+ 11 400 par rapport à 2004), ce qui conduit le taux de réussite à un niveau record de 84,1 %. La quasi-totalité des effectifs de candidats supplémentaires sont dans les séries S et ES (respectivement + 4 600 et + 2 700), on en compte seulement 280 de plus en L. Le taux de réussite progresse en S (+ 1,8 point) et ES (+ 2,5 points) pour atteindre des niveaux respectifs de 84,8 %

et 84,2 %. Aussi la conjonction de cette hausse du nombre de candidats et des taux de réussite amène-t-elle à un renforcement du nombre de reçus dans les séries qui en comptent déjà le plus grand nombre, au détriment de la série L, dont le taux de réussite est de 81,9 % cette année (soit - 0,3 point par rapport à 2004). Si l'on compare cette session à la précédente, on compte 6 700 admis supplémentaires en S, 4 700 en ES et 20 en L. Aussi, en 2005, sur 100 bacheliers généraux, 50 sont en série scientifique, 32 en économique et sociale et 18 en littéraire.

Cette année moins de candidats ont présenté un baccalauréat technologique. Cette baisse se constate essentiellement en STT et STI (respectivement - 0,8 et - 2,3 points), dont les candidats représentent les deux tiers des présents au baccalauréat technologique. Les taux de réussite baissent dans toutes les séries (excepté dans la série agricole STAE, où

78 % des 6 400 candidats sont admis, soit une hausse de 3,7 points du taux de réussite par rapport à 2004). Avec 76,2 % d'admis, le taux de réussite au baccalauréat technologique est le plus bas de ces dix dernières années.

C'est aussi le cas du taux de réussite du baccalauréat professionnel, où 74,7 % des candidats sont reçus à la session 2005. La majorité des candidats sont inscrits dans le secteur des services (67 300 élèves pour 57 700 dans celui de la production). C'est aussi dans le secteur des services que l'on compte le plus grand nombre de candidats supplémentaires depuis 2004 (+ 1 800 élèves contre + 900 en production) conjointement à une baisse du taux de réussite (- 4,2 points) alors qu'il augmente légèrement en production (+ 0,2 point). Aussi, l'écart de réussite entre chacun des deux secteurs, historiquement en faveur de celui des services, est cette année favorable de 1,7 point à celui de la production.

Les écarts académiques se creusent au baccalauréat technologique

Les écarts entre les taux de réussite académiques les plus élevés et les moins élevés au baccalauréat recommencent à croître en 2005. Tous baccalauréats confondus, cet écart était de 19,4 points en 2004, il est cette année de 21,3 points.

C'est au baccalauréat technologique que cet écart est le plus marqué avec 27 points de différence entre le taux de réussite le plus élevé (académie de Grenoble, 83,9 %) et le moins élevé (académie de Guyane, 56,9 %), ce qui représente une augmentation de 4,2 points par rapport à la session 2004.

Le plus faible écart entre scores extrêmes s'observe pour le baccalauréat général (16 points en 2005) et reste proche de celui de la session 2004 (+ 0,2 point). En effet, dans les académies de Grenoble et Rennes

Tableau 2 – Résultats du baccalauréat par sexe et par série

France métropolitaine + DOM

Session 2005 - Résultats définitifs

Séries	Présents				Admis				% d'admis sur présents		
	Garçons	Filles	Ensemble	% filles	Garçons	Filles	Ensemble	%filles	Garçons	Filles	Ensemble
Baccalauréat général											
ES	37 408	64 977	102 385	63,5	30 609	55 592	86 201	64,5	81,8	85,6	84,2
L	11 108	49 278	60 386	81,6	8 711	40 723	49 434	82,4	78,4	82,6	81,9
S	88 508	72 888	161 396	45,2	73 115	63 762	136 877	46,6	82,6	87,5	84,8
Total baccalauréat général	137 024	187 143	324 167	57,7	112 435	160 077	272 512	58,7	82,1	85,5	84,1
Rappel session 2004	133 387	183 232	316 619	57,9	106 537	154 600	261 137	59,2	79,9	84,4	82,5
Rappel session 2003	135 034	185 675	320 709	57,9	109 425	158 910	268 335	59,2	81,0	85,6	83,7
Rappel session 2002	136 033	185 515	321 548	57,7	105 421	152 771	258 192	59,2	77,5	82,3	80,3
Baccalauréat technologique											
Musique et danse	132	172	304	56,6	117	156	273	57,1	88,6	90,7	89,8
Hôtellerie	1 427	1 108	2 535	43,7	1 223	978	2 201	44,4	85,7	88,3	86,8
Sciences médico-sociales (SMS)	983	23 427	24 410	96,0	715	17 974	18 689	96,2	72,7	76,7	76,6
Sciences et techniques agricoles et environnementales (STAE)	4 502	1 899	6 401	29,7	3 503	1 488	4 991	29,8	77,8	78,4	78,0
Sciences et technologies industrielles (STI)	41 661	3 612	45 273	8,0	31 544	3 023	34 567	8,7	75,7	83,7	76,4
Sciences et technologies de laboratoire (STL)	3 302	4 424	7 726	57,3	2 716	3 710	6 426	57,7	82,3	83,9	83,2
Sciences et techniques du produit agroalimentaire (STPA)	67	80	147	54,4	57	59	116	50,9	85,1	73,8	78,9
Sciences et technologies tertiaires (STT)	38 898	59 094	97 992	60,3	27 630	45 935	73 565	62,4	71,0	77,7	75,1
Total baccalauréat technologique	90 972	93 816	184 788	50,8	67 505	73 323	140 828	52,1	74,2	78,2	76,2
Rappel session 2004	91 681	94 586	186 267	50,8	69 049	74 228	143 277	51,8	75,3	78,5	76,9
Rappel session 2003	91 581	94 590	186 171	50,8	68 211	74 588	142 799	52,2	74,5	78,9	76,7
Rappel session 2002	90 580	94 203	184 783	51,0	66 835	75 148	141 983	52,9	73,8	79,8	76,8
Baccalauréat professionnel											
Secteur de la production	51 681	5 997	57 678	10,4	38 908	4 678	43 586	10,7	75,3	78,0	75,6
Secteur des services	21 268	45 983	67 251	68,4	15 001	34 681	49 682	69,8	70,5	75,4	73,9
Total baccalauréat professionnel	72 949	51 980	124 929	41,6	53 909	39 359	93 268	42,2	73,9	75,7	74,7
Rappel session 2004	70 872	51 353	122 225	42,0	53 548	40 410	93 958	43,0	75,6	78,7	76,9
Rappel session 2003	69 857	50 783	120 640	42,1	52 520	39 017	91 537	42,6	75,2	76,8	75,9
Rappel session 2002	70 307	51 787	122 094	42,4	52 864	40 715	93 579	43,5	75,2	78,6	76,6
Total baccalauréat 2005	300 945	332 939	633 884	52,5	233 849	272 759	506 608	53,8	77,7	81,9	79,9
Rappel session 2004	295 940	329 171	625 111	52,7	229 134	269 238	498 372	54,0	77,4	81,8	79,7
Rappel session 2003	296 472	331 048	627 520	52,8	230 156	272 515	502 671	54,2	77,6	82,3	80,1
Rappel session 2002	296 920	331 505	628 425	52,8	225 120	268 634	493 754	54,4	75,8	81,0	78,6

Source : OCEAN-DEP 2005

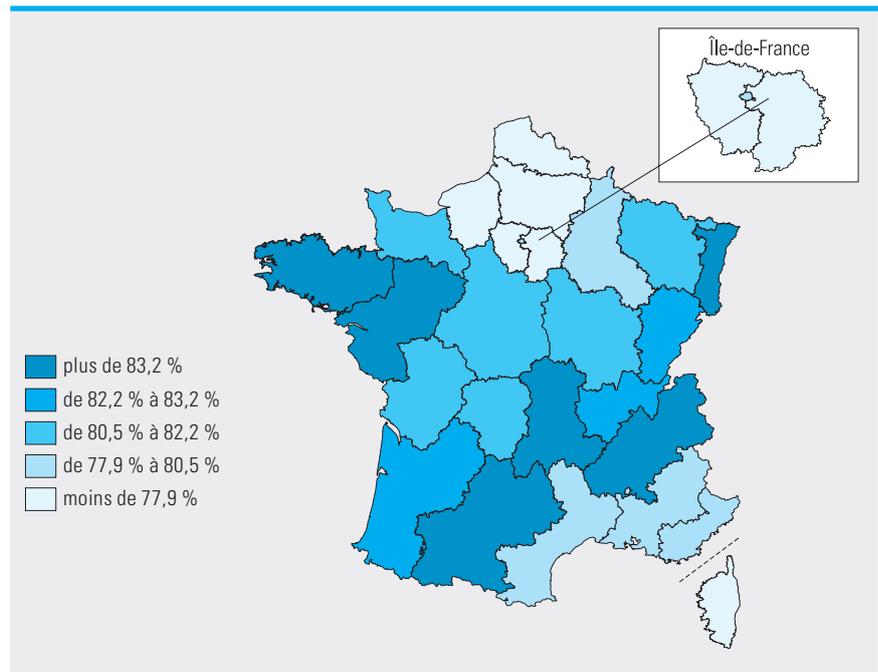
le taux d'admis est de 89,4 %, soit des augmentations respectives de 2 et 1,5 point depuis la session précédente, tandis que la réussite en Guyane augmente de 1,3 point (soit 73,4 % d'admis).

Au baccalauréat professionnel, la différence entre les taux extrêmes s'établit à 23,8 points mais reste quasiment stable cette année avec seulement + 0,3 point par rapport à 2004. Si l'académie de Rennes y obtient toujours le meilleur taux de réussite (84 % cette année, soit + 0,4 point par rapport à la session précédente), le taux de réussite de Créteil accuse une baisse de 3,3 points cette année avec 60,2 % de reçus. Toutes filières de baccalauréats confondues, mais aussi dans chaque filière, les meilleurs résultats reviennent toujours à Grenoble, Rennes, Strasbourg, Nantes et Toulouse. La hausse du niveau de réussite global à l'examen n'a pas modifié la répartition géographique des taux de réussite (voir carte et tableau 2). Dans la plupart des académies les taux de réussite ont progressé ou régressé dans une fourchette de 1 point. Cependant, toutes filières confondues, c'est dans l'académie de Corse que la hausse est la plus importante avec 1,4 point supplémentaire, tandis que la baisse du taux de réussite est la plus accusée en Martinique et Guyane (- 1,5 point).

Les lauréats sont de plus en plus jeunes

Un candidat est « à l'heure » s'il passe un baccalauréat général ou technologique l'année de ses 18 ans, un baccalauréat professionnel l'année de ses 19 ans. Globalement, c'est au baccalauréat général que

Taux de réussite au baccalauréat par académie Session 2005



Source : OCEAN-DEP 2005

la plus grande proportion d'admis sont « à l'heure » ou « en avance » (70,5 % des admis en 2005). Ils sont respectivement 34 % et 23,9 % à l'être dans les filières technologiques et professionnelles (tableau 3). Dans les trois types de baccalauréat, on constate une évolution de la proportion de bacheliers étant « à l'heure » ou « en avance » (on constate la même évolution chez les candidats à l'examen). En 1997, ils étaient respectivement 62,5 %, 23,4 % et 11,7 % à l'être respectivement au baccalauréat général, technologique, professionnel. Entre les sessions 1997 et 2005, on assiste donc à une hausse de la part de reçus « à l'heure » de 8 points au baccalauréat général, 10,6 points au technologique et 12,2 points au professionnel. Toutes filières confondues, en 1997, moins d'un tiers des admis étaient « à l'heure » ou « en avance »

pour plus de quatre sur dix en 2005. La forte baisse des redoublements qu'on connaît au primaire et au secondaire explique cette évolution.

Tous baccalauréats confondus, les filles ont un meilleur taux de réussite que les garçons (tableau 4). Cette année, le taux de réussite des garçons a augmenté de 0,3 point (soit 77,7 %) contre 0,1 point pour les filles (soit 81,9 %). Aussi l'écart entre la réussite des filles et celle des garçons continue-t-il à se resserrer en 2005 : le taux de réussite des filles est supérieur de 4,2 points à celui des garçons, il l'était de 4,4 points en 2004, de 4,7 points en 2003 et 5,2 points en 2002. Ce resserrement de l'écart entre taux de réussite ne se vérifie cependant pas au baccalauréat technologique où l'écart en faveur des filles atteint cette année 4 points (contre 3,2 points en 2004). Les filles ont

Tableau 3 – Âge des admis par session et par type de baccalauréat (en %)

France métropolitaine + DOM

	Âge des admis	Session								
		1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Baccalauréat général	à l'heure ou en avance (âge ≤ 18ans)	62,5	63,6	64,7	64,5	65,8	67,8	68,3	70,8	70,5
	en retard	37,5	36,4	35,3	35,5	34,2	32,2	31,7	29,2	29,5
Baccalauréat technologique	à l'heure ou en avance (âge ≤ 18ans)	23,4	26,0	27,6	28,5	29,0	31,7	33,0	33,8	34,0
	en retard	76,6	74,0	72,4	71,5	71,0	68,3	67,0	66,2	66,0
Baccalauréat professionnel	à l'heure ou en avance (âge ≤ 19ans)	11,7	14,6	16,2	18,1	18,4	18,4	20,8	22,0	23,9
	en retard	88,3	85,4	83,8	81,9	81,6	81,6	79,2	78,0	76,1
Tous baccalauréats	à l'heure ou en avance	32,5	34,7	36,1	37,1	37,8	39,3	40,7	42,2	42,8
	en retard	67,5	65,3	63,9	62,9	62,2	60,7	59,3	57,8	57,2

Source : OCEAN-DEP 2005

Tableau 4 – Proportion de lauréats avec mention par série de baccalauréat

France métropolitaine + DOM

Session 2005 - Résultats définitifs

Séries	Mentions tres bien			Mentions bien			Mentions assez bien			Proportion de mentions TB/B/AB par rapport au nombre total d'admis			Taux de réussite		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Baccalauréat général															
ES	1,3	1,7	1,6	5,9	8,4	7,5	22,6	24,8	24,0	29,8	34,9	33,1	81,8	85,6	84,2
L	2,0	2,3	2,2	6,9	8,3	8,1	20,4	23,3	22,8	29,3	33,9	33,1	78,4	82,6	81,9
S	4,1	6,1	5,0	12,1	15,6	13,7	26,2	27,6	26,9	42,4	49,3	45,6	82,6	87,5	84,8
Total baccalauréat général	3,2	3,6	3,4	10,0	11,2	10,7	24,8	25,6	25,2	37,9	40,4	39,4	82,1	85,5	84,1
Bac technologique															
F11 D+M	2,6	5,8	4,4	16,2	13,5	14,7	34,2	36,5	35,5	53,0	55,8	54,6	88,6	90,7	89,8
HOT	0,2	0,6	0,4	4,8	5,2	5,0	30,7	28,0	29,5	35,7	33,8	34,9	85,7	88,3	86,8
SMS	0,3	0,2	0,2	2,2	2,9	2,9	14,8	17,1	17,0	17,3	20,1	20,0	72,7	76,7	76,6
STAE	0,2	0,1	0,2	1,9	2,2	2,0	20,9	21,4	21,0	23,0	23,7	23,2	77,8	78,4	78,0
STI	1,5	1,3	1,4	10,0	9,0	9,9	28,3	30,1	28,4	39,7	40,4	39,8	75,7	83,7	76,4
STL	0,9	0,8	0,8	8,2	7,4	7,8	28,7	27,9	28,2	37,8	36,1	36,8	82,3	83,9	83,2
STPA	0,0	0,0	0,0	3,5	0,0	1,7	28,1	16,9	22,4	31,6	16,9	24,1	85,1	73,8	78,9
STT	0,2	0,4	0,3	3,1	3,6	3,4	18,5	20,1	19,5	21,9	24,0	23,2	71,0	77,7	75,1
Total bac technologique	0,8	0,4	0,6	6,5	3,9	5,1	23,8	20,3	22,0	31,2	24,6	27,7	74,2	78,2	76,2
Bac professionnel															
Production	0,5	0,6	0,5	7,4	7,9	7,5	33,4	31,6	33,2	41,3	40,2	41,2	75,3	78,0	75,6
Services	0,6	0,4	0,5	6,7	6,4	6,5	31,9	33,8	33,2	39,3	40,6	40,2	70,5	75,4	73,9
Total bac professionnel	0,6	0,4	0,5	7,2	6,6	7,0	33,0	33,5	33,2	40,8	40,5	40,7	73,9	75,7	74,7
Total baccalauréat 2005	1,9	2,3	2,1	8,4	8,6	8,5	26,4	25,3	25,8	36,6	36,2	36,4	77,7	81,9	79,9
Rappel baccalauréat 2004	1,8	2,0	1,9	8,6	8,3	8,4	26,4	25,2	25,7	36,8	35,5	36,1	77,4	81,8	79,7
Rappel baccalauréat 2003	1,7	1,9	1,8	8	8,2	8,1	25,6	24,8	25,2	35,3	34,9	35,1	77,6	82,3	80,1
Rappel baccalauréat 2000	1,2	1,2	1,2	7,4	6,9	7,1	26,1	24,8	25,4	34,7	32,9	33,8	75,8	81,0	78,6

Source : OCEAN-DEP 2005

une meilleure réussite tous baccalauréats confondus et dans chaque série de tous les baccalauréats (excepté dans la série agricole STPA, où l'écart en faveur des garçons atteint 11,3 points).

À la session 2005, la proportion d'élèves qui obtiennent leur baccalauréat avec mention est en hausse de 0,3 point et atteint 36,4 %. Les garçons obtiennent un peu plus souvent des mentions que les filles (36,6 % contre 36,2 % des filles). Au baccalauréat technologique, il s'agit d'un « effet structure » : elles y sont plus nombreuses à avoir des mentions dans la grande majorité des séries, mais pas dans le total de ce type de baccalauréat. Elles sont, en effet, plus souvent présentes en STT (60,3 % des candidats sont des filles) où la proportion de mentions est plus faible (23,2 %), et moins souvent présentes en STI (8 % des candidats sont des filles), où la proportion de mentions est plus importante (39,8 %).

Au baccalauréat général, les filles ont plus souvent des mentions très bien, bien et assez bien. La proportion de garçons bacheliers avec mention perd 0,2 point par rapport à 2004, contrairement à celle des filles bachelrières avec mention, qui augmente de 0,7 point. Aussi l'écart se

resserre-t-il entre les deux dernières sessions : de 1,3 point en 2004, il n'est plus en 2005 que de 0,4 point en faveur des garçons.

62 % de bacheliers dans une génération

Si les taux de candidature et de réussite par âge restaient inchangés à l'avenir, 62,1 % de la génération des jeunes âgés de 15 ans

en 2005 obtiendraient le baccalauréat : 33,4 % le bac général, 17,2 % le bac technologique et 11,5 % le bac professionnel (tableau 1 et encadré p. 6).

Ce taux a légèrement augmenté comparativement à l'année dernière, mais, globalement, la proportion de bacheliers dans une génération reste stable autour du taux actuel depuis une dizaine d'années.

La part relative des diplômés des différents types de baccalauréat tend cependant à se modifier au fil du temps : en dix ans la

Organisation des épreuves

La quasi-totalité des candidats passent l'examen du baccalauréat à la fin de l'année scolaire. Toutefois, des épreuves de remplacement sont organisées au mois de septembre pour les candidats qui, pour cause de force majeure, n'ont pas pu se présenter à une partie ou à l'ensemble des épreuves en juin ; elles concernent moins de 1 % des candidats.

Pour les baccalauréats général et technologique, les épreuves sont organisées en deux groupes. À l'issue des épreuves du premier groupe, si le candidat a obtenu une moyenne générale inférieure à 8/20, il est ajourné. S'il a obtenu une moyenne de 10/20 ou plus, il est déclaré définitivement admis. S'il a obtenu une moyenne comprise entre 8/20 et 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales du second groupe.

Pour le second groupe, le candidat se présente à deux épreuves orales dans deux matières qu'il a choisies parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris anticipées. Seule la meilleure note obtenue au premier ou au second groupe est prise en compte par le jury. Le candidat est reçu s'il obtient à l'issue de ces oraux une moyenne de 10/20 ou plus à l'ensemble des épreuves. Pour les baccalauréats général et technologique, près d'un quart des admis le sont à l'issue du second groupe d'épreuves.

proportion de bacheliers généraux a perdu 3,5 points au profit de celle des bacheliers professionnels en hausse de 3,6 points ; la proportion de bacheliers technologiques est restée relativement stable.

Delphine Perelmuter, DEP B2

Pour en savoir plus

« Résultats définitifs du baccalauréat en 2005 », *Tableaux statistiques* « Bac général » (TS 6997), « Bac technologique » (TS 6998), « Bac professionnel » (TS 6999), MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective.

« Résultats définitifs de la session 2004 du baccalauréat », *Note d'Information* 05.09, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, mars 2005.

Source et définitions

Proportion de bacheliers dans une génération

Il s'agit de la proportion de bacheliers dans une génération fictive de personnes qui auraient à chaque âge les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée. Ce nombre est obtenu en calculant, pour chaque âge, le rapport du nombre de reçus à la population totale de cet âge, et en faisant la somme de ces taux par âge.

Définition de l'année et de l'âge

Les âges pris en compte dans le calcul ne sont pas les mêmes pour les séries générales et technologiques que pour les séries professionnelles, compte tenu pour ces dernières d'une scolarité décalée d'un an et d'une répartition par âge assez différente, notamment aux âges élevés.

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance. Pour la session 2005, un candidat âgé de 18 ans est, par définition, un candidat né en 1987. Son âge réel à la session de juin peut aller de 17 ans et demi, s'il est né en décembre 1987, à 18 ans et demi, s'il est né en janvier 1987.

Lorsque les données de population sont classées selon l'âge dans l'année de la rentrée scolaire, cet âge à la rentrée scolaire est inférieur d'une année à l'âge dans l'année de la session du baccalauréat. Par exemple, la session 2005 correspond à la rentrée 2004 ; par conséquent, le nombre de bacheliers de 18 ans à la session 2005 (nés en 1987) doit être rapporté au nombre de personnes âgées de 17 ans à la rentrée 2004 (nées en 1987).

En pratique, les bacheliers se répartissent essentiellement sur les âges compris entre 17 et 24 ans (et jusque vers 30 ans pour les bacheliers professionnels). On a donc retenu :

– au numérateur (bacheliers) : les bacheliers généraux d'âge 15 ans ou moins, 16 ans, ..., 22 ans, 23 ans ou plus, les bacheliers technologiques d'âge 15 ans ou moins, 16 ans, ..., 22 ans, 23 ans ou plus et les bacheliers professionnels d'âge 18 ans ou moins, 19 ans, ..., 29 ans, 30 ans ou plus à la session 2005 ;

– au dénominateur (population), pour le baccalauréat général, la population d'âge 15 ans, 16 ans, ..., 23 ans, pour le baccalauréat technologique, la population d'âge 15 ans, 16 ans, ..., 23 ans et pour le baccalauréat professionnel, la population d'âge 18 ans, 19 ans, ..., 30 ans en 2005.

Source des données démographiques

La population par âge est issue des estimations de l'INSEE. La nouvelle base en vigueur en janvier 2006 a été utilisée ici. En ce qui concerne les résultats publiés au cours des années récentes dans *Repères et références statistiques* (chapitre 8 – Examens et concours), une nouvelle série sera établie sur cette base.

Détermination de l'académie pour les bacheliers

On rapporte habituellement les candidats *scolarisés* dans une académie aux jeunes résidant dans cette académie (*tableau 3, colonne b*). Ce mode de calcul est retenu en l'absence de données fiables sur le lieu de résidence des parents.

On peut aussi procéder autrement, en rapportant les candidats *résidant* dans une académie aux jeunes résidant dans cette même académie (*tableau 3, colonne a*). Ceci est devenu possible avec la généralisation progressive, dans les fichiers du baccalauréat, du format OCEAN qui permet de recueillir plus systématiquement ces données. On peut ainsi éviter d'introduire un biais pour les académies qui accueillent beaucoup de candidats résidant dans une autre académie, ou inversement, ce qui est le cas notamment pour les académies d'Île-de-France. Le département de résidence des candidats n'étant pas directement connu, cette variable est estimée à partir du département de résidence des parents. Lorsque celui-ci n'est pas déclaré, on le redresse automatiquement en le remplaçant par le département de scolarisation du candidat. Il est fait de même dans le cas de parents résidant hors du territoire métropolitain. Le calcul de la proportion de bacheliers dans une génération selon le lieu de résidence (*tableau 3, colonne a*) se base en effet sur la répartition géographique des *candidats* par lieu de résidence en *France métropolitaine*.

Séries technologiques

SMS : sciences médico-sociales
STI : sciences et technologies industrielles
STL : sciences et technologies de laboratoire
STT : sciences et technologies tertiaires
STAE : sciences et techniques agricoles et environnementales
STPA : Sciences et techniques du produit agroalimentaire